



Bulletin Officiel

N° 4039 Mardi 07 Février 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS U CMF

NOMINATION DE NOUVEAUX DIRIGEANTS

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES – SOTUVER - 2

FUSION PAR ABSORBTION PAR « TUNISIE LEASING » DE SA FILIALE

LA SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE « SIMT » 3-5

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- SICAV OPPORTUNITY
- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
-
- STRATEGIE ACTIONS SICAV

AVIS DU CMF

En application des dispositions de l'article 63 (nouveau) du décret n°99-2478 du 1^{er} novembre 1999 portant statut des intermédiaires en bourse, le collège du Conseil du Marché Financier a donné son accord sur la nomination de Monsieur **Mehdi BACH HAMBA** en tant que nouveau Directeur Général de la société d'intermédiation en bourse «Société Générale d'Investissement» -CGI.

2012 - AC - 1

— *** —

En application des dispositions de l'article 63 (nouveau) du décret n°99-2478 du 1^{er} novembre 1999 portant statut des intermédiaires en bourse, le collège du Conseil du Marché Financier a donné son accord sur la nomination de Monsieur **Mohamed BEN MLOUKA** en tant que nouveau Président du Conseil d'Administration de la société d'intermédiation en bourse «MENA CAPITAL PARTNERS» -MCP.

2012 - AC - 2

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mchergua Zaghouan

Faisant suite au communiqué publié le 23 janvier 2012, relatif à l'incident survenu le 20 janvier 2012, la Sotuver informe ses actionnaires que les travaux de réparation de l'atelier de fusion avancent à un rythme convenable, le four sera opérationnel vers le mi- février pour une entrée en production courant la dernière semaine du même mois.

Par ailleurs, les livraisons aux clients continuent à se faire conformément aux engagements pris.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 72

AVIS DES SOCIETES

FUSION PAR ABSORPTION PAR « TUNISIE LEASING » DE SA FILIALE LA SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE « SIMT »

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF :

Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Les indicateurs d'activité de « Tunisie Leasing » relatifs au 4^{ème} trimestre 2011 viendront compléter les informations contenues dans le prospectus, au plus tard le 20 janvier 2012.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Tunisie Leasing

Siège social : Centre Urbain Nord, Av Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène-

1. Aspect économique de la fusion

L'opération envisagée consiste en un regroupement par Tunisie Leasing de l'une de ses filiales. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale, la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) qu'elle détient à 100% ; fusion dite simplifiée.

2. Dates d'approbation de la fusion par les conseils d'administration des sociétés en cause :

Les conseils d'administration de « Tunisie Leasing » et de la « SIMT » réunis le 19 avril 2011 ont donné leur accord de principe à l'effet de procéder à une fusion par voie d'absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing ».

3. Date prévisionnelle de la réunion des assemblées générales des sociétés fusionnantes pour approuver le projet de fusion :

Le 22 mars 2012.

4. Motifs et buts de l'opération :

L'opération de fusion absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing » a été envisagée pour se conformer aux dispositions légales. En effet, et aux termes des articles 21 et 22 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, un établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise autre que celle exerçant dans le domaine des services financiers.

Pour se conformer aux dispositions précitées, l'opération de fusion absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing » a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

Par ailleurs, et aux termes de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, « Tunisie Factoring » ne peut posséder d'actions de « Tunisie Leasing », dans la mesure où cette dernière détient plus que 10% de son capital. De ce fait, il a été décidé de racheter de « Tunisie Factoring » le reliquat des actions formant le capital de la « SIMT » afin d'alléger les procédures de réalisation de la fusion.

Le conseil d'administration de « Tunisie Leasing » tenu le 19 avril 2011 a approuvé la décision de rachat du reliquat des actions composant le capital de la « SIMT » et a donné son accord de principe pour la fusion par absorption de la société immobilière.

Le rachat du reliquat du capital des actions composant le capital de la « SIMT » a eu lieu le 26 mai 2011 faisant de « Tunisie Leasing » l'unique actionnaire de la « SIMT ».

- Suite -

5. Date d'effet de la fusion

La fusion prend effet à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion.

Tous les éléments d'actif et de passif recensés et évalués à la date du 31 décembre 2010 de la « SIMT », seront apportés par elle au titre de la fusion. En revanche, toutes les opérations actives et passives effectuées par la « SIMT » depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société « Tunisie Leasing ».

A cet effet, tous les comptes comptables du dernier exercice de la « SIMT », société absorbée, afférente à la période courue depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront remis à la société « Tunisie Leasing », société absorbante.

6. Evaluation des sociétés fusionnantes :

L'évaluation de la société « SIMT » a été effectuée par la société « DELTA CONSULT », société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie représentée par Monsieur Karim DEROUCHE. L'évaluation de « Tunisie Leasing » retenue dans le projet de fusion a été faite sur la base des cours boursiers de l'action « Tunisie Leasing ».

6.1. Evaluation de la société absorbante « Tunisie Leasing »

« Tunisie Leasing » étant cotée en bourse, l'évaluation de la société a été faite sur la base du cours moyen du mois de décembre 2010, soit 34,724 DT et correspondant à une valeur d'actif net de 243.068.000 DT.

6.2. Evaluation de la société absorbée « SIMT »

L'évaluation de la « SIMT » a été effectuée par « DELTA CONSULT », société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre, sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010.

6.2.1. Méthodes d'évaluation retenues

L'évaluation de la « SIMT » a été réalisée selon deux différentes méthodes :

- Méthode de l'actif net comptable corrigé
- Méthode des Discounted Cash Flows (DCF) (donnée à titre indicatif)

6.2.2. Synthèse et valeur retenue

Les méthodes d'évaluation utilisées ont abouti aux résultats suivants :

Méthode	Valeur de l'action
Actif net comptable corrigé	129,780 DT
Actualisation des cash flow nets (à titre indicatif)	56,253 DT

Le prix retenu de l'action « SIMT » est de 129,780 DT.

7. Parité d'échange ¹ :

Le rapport d'échange des titres est fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la SIMT. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de « Tunisie Leasing » (estimée à 34,724 DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « Tunisie Leasing ».

8. Conséquences de la fusion absorption pour la société absorbante et ses actionnaires :

L'opération de fusion engendrera une « prime de fusion »² qui sera comptabilisée dans les capitaux propres de « Tunisie Leasing ».

L'apport net de la « SIMT » à « Tunisie Leasing » s'élevant à la somme de 5.320.975 DT et le montant de la participation de « Tunisie Leasing » au capital de la « SIMT » étant de 4.330.820 DT, la différence entre ces deux sommes, soit 990.155 DT représente le montant prévu de la prime de fusion² qui sera inscrite au bilan de « Tunisie Leasing » dans un compte "prime de fusion" au niveau des fonds propres.

- Suite -

	Nombre de titres	Capital social (en DT)	Boni de fusion ³ (en DT)
Situation de départ	7 000 000	35 000 000	-
Conséquences du nombre total de titres créés	-	-	-
Conséquence des titres annulés par confusion	-	-	990 155
Situation après l'opération	7 000 000	35 000 000	990 155

¹ Il convient de signaler les 2 remarques suivantes quant à la parité d'échange :

- a- La parité d'échange telle que déterminée au niveau du projet de fusion (374 actions « Tunisie Leasing » pour 100 actions « SIMT ») sur la base des valeurs retenues des actions « Tunisie Leasing » (34,724 DT l'action) et « SIMT » (129,780 DT l'action), donne lieu à un écart global de 3.798,160 DT entre la valeur globale des actions « SIMT » ($5.320.980 \text{ DT} = 129,780 \text{ DT} * 41.000 \text{ actions}$) et celle des actions « Tunisie Leasing » correspondantes ($5.324.578,160 \text{ DT} = 34,724 \text{ DT} * (374/100) * 41.000 \text{ actions}$).
- b- La société « SIMT » étant détenue à 100% par « Tunisie Leasing », la fusion envisagée ne donne lieu à aucune émission d'actions nouvelles et il n'en résulte, par conséquent, aucun échange de titres. La parité d'échange mentionnée ci-dessus est par conséquent présentée dans le présent avis ainsi que dans le prospectus de fusion simplement à titre indicatif telle qu'elle figure au niveau du projet de fusion.

² « Tunisie Leasing » a retenu la comptabilisation des apports de la « SIMT » à leurs justes valeurs, ce qui s'est traduit par la constatation d'un boni de fusion de 990.155 DT. Ceci aurait été différent si les apports avaient été comptabilisés à leurs valeurs comptables.

Le prospectus relatif à la présente opération visé par le CMF sous le n°12-765 du 19 janvier 2012 sera mis à la disposition du public et des actionnaires, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord avenue Hedi Karray -1082 Tunis Mahrajène-, l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs, Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène- et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

COURBE DES TAUX DU 07 FEVRIER 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,204%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,262%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,309%	1 002,380
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,344%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,425%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,527%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,670%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,731%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,813%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,895%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,956%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,058%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,140%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013	4,201%		
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013	4,194%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,222%	1 008,035
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,521%	1 024,657
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,780%	1 054,895
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,900%	1 074,228
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,201%	1 048,745
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,543%		982,070
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,623%	986,458
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,736%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,881%	1 038,801
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,123%		966,181
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,131%	964,286
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,196%	1 051,650
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		953,928

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	139,852	139,862		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,274	12,275		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,257	1,258		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	33,976	33,979		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,400	46,403		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	161,841	162,701	162,389		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	562,499	561,036		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	134,450	134,605		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	126,579	126,659		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	116,492	116,555		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	114,508	114,579		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	94,654	94,681		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	150,436	149,972		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	99,714	99,636		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	103,445	103,394		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 294,050	1 297,390		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 246,153	2 241,874		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	107,109	107,538		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	109,983	110,045		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	121,481	121,822		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 188,714	1 188,260		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	126,392	128,310		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	14,975	15,095		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	5 835,902	5 858,118		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 678,279	6 693,535		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,216	2,217		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,850	1,847		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,137	1,132		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	107,992	108,002
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,453	104,803	104,814
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,332	105,681	105,692
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	103,463	103,492
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	103,754	103,764
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	107,542	107,550
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,157	104,168
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,897	104,262	104,273
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,077	104,466	104,477
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	105,888	105,902
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	102,896	102,906
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,185	104,577	104,587
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,223	104,233
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	106,966	106,977
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	105,870	106,202	106,210
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,095	103,102
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,760	103,090	103,098
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	104,594	104,605
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	102,774	102,784
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	103,629	103,640

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,066	104,076
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	102,904	102,914
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	104,583	104,593
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	104,971	104,979
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,332	102,341
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,544	10,545
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	103,975	103,984
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	103,018	103,030
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	101,892	101,970
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	74,816	74,960
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	148,593	148,759
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 470,950	1 472,085
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	113,852	113,928	113,957
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	115,394	115,346	115,306
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	91,246	91,319
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,380	16,441	16,429
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	273,836	276,287	276,514
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	45,953	45,816
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 389,055	2 391,499
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	80,231	80,358
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	58,423	58,466
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	101,581	101,573
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	112,161	112,191
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	104,421	104,340
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,747	11,751
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	12,652	12,661
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,937	16,818	16,848
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	16,796	16,838
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	12,126	12,154
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,275	10,308
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,203	10,219
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,213	10,226
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	125,119	125,241
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	123,830	123,970
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	10,254	10,269
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	115,755	115,992
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	20,020	20,006
86	FCP AL INTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	99,229	98,932
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,184	99,874
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	99,919	99,937
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,259	99,590
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	107,458	108,184
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	142,370	141,649	141,682
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	10,920	11,045
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	115,667	116,084
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	115,889	116,598
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	103,164	103,056
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	101,550	101,467
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	182,390	182,606
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	163,977	164,196
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	142,706	142,833
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	9 939,265	9 989,288
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	195,004	196,247
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	135,961	136,728
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 508,287	1 515,232
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	105,040	105,331
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	97,870	98,635
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	114,916	115,838
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 075,641	10 103,622

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
SITUATION TRIMESTRIELLE AU 31 Décembre 2011**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRETE
Au 31 DECEMBRE 2011**

_//)_messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société « **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** », et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Décembre 2011.

L'actif net de la société « **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** » au 31 Décembre 2011 totalise.....**15.055.068,378TND**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêté au 31 Décembre 2011 reflète correctement la situation de la société « **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** ».

Fait à Tunis, 25 Janvier 2012
Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	12,052,602.804	15,052,209.996
AC1-A	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		1,368,086.800	1,724,293.200
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		10,645,996.524	12,288,835.148
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPC)		38,519.480	1,039,081.648
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	3,015,281.399	3,767,957.664
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		3,015,072.964	3,767,859.365
AC2-B	DISPONIBILITES		208.435	98.299
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	5,663.826	14,895.143
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		5,663.826	14,895.143
TOTAL ACTIF			15,073,548.029	18,835,062.803
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	7,417.876	9,551.152
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	11,061.775	10,741.091
TOTAL PASSIF			18,479.651	20,292.243
ACTIF NET			15,055,068.378	18,814,770.560
CP1	CAPITAL	CP1	14,499,467.885	18,113,217.800
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	555,600.493	701,552.760
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		35.459	167.237
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		614,996.037	659,756.056
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-59,431.003	41,629.467
ACTIF NET			15,055,068.378	18,814,770.560
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			15,073,548.029	18,835,062.803

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

		Période du	Période du	Période du	Période du
ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	01/10/2011	01/01/2011	01/10/2010	01/01/2010
		au	au	au	au
		31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2010
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	148,669.820	632,998.035	157,907.925	665,068.066
PR1-A REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		14,580.800	73,457.600	19,989.201	88,002.007
PR1-B REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		133,760.096	547,982.565	136,602.014	518,862.812
PR1-C REVENUS DES AUTRES VALEURS		328.924	11,557.870	1,316.710	58,203.247
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	28,817.857	111,309.438	27,986.344	130,970.955
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		28,817.857	111,309.438	27,986.344	130,970.955
PR2-B REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		0.000	0.000	0.000	0.000
PR2-C REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		0.000	0.000	0.000	0.000
REVENUS DES PLACEMENTS		177,487.677	744,307.473	185,894.269	796,039.021
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-23,931.169	-99,205.180	-25,787.470	-104,393.606
REVENU NET DES PLACEMENTS		153,556.508	645,102.293	160,106.799	691,645.415
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-7,830.903	-30,106.256	-7,856.519	-31,889.359
RESULTAT D'EXPLOITATION		145,725.605	614,996.037	152,250.280	659,756.056
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	-72,456.977	-59,395.544	98,673.071	41,796.704
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-72,451.473	-59,431.003	98,647.674	41,629.467
PR4-B REPORT À NOUVEAU		-5.504	35.459	25.397	167.237
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		73,268.628	555,600.493	250,923.351	701,552.760
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		72,451.473	59,431.003	-98,647.674	-41,629.467
PR4-B REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		5.504	-35.459	-25.397	-167.237
PR4-C VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-3,264.908	-2,720.177	1,471.076	2,720.177
PR4-D VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		847.005	6,068.135	3,254.812	-30,767.691
PR4-E FRAIS DE NEGOCIATION		0.000	0.000	0.000	0.000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		143,307.702	618,343.995	156,976.168	631,708.542

**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2011 AU 31-12-2011**

DESIGNATION	Note	Période du	Période du	Période du	Période du
		01/10/2011	01/01/2011	01/10/2010	01/01/2010
		au	au	au	au
		31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2010
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPIAN1	143,307.702	618,343.995	156,976.168	631,708.542
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	145,725.605	614,996.037	152,250.280	659,756.056
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-3,264.908	-2,720.177	1,471.076	2,720.177
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	847.005	6,068.135	3,254.812	-30,767.691
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2 0.000	-655,137.966	0.000	-790,954.731
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3 -2,324,734.712	-3,722,908.211	2,849,281.448	6,537,631.174
	SOUSCRIPTIONS	767,979.120	8,444,162.101	10,343,133.082	69,546,627.654
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	738,000.000	8,147,300.000	9,970,600.000	67,246,300.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	1,892.260	19,316.344	21,713.026	180,142.125
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	1.808	157,054.638	92.272	1,137,327.939
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	28,085.052	120,491.119	350,727.784	982,857.590
	RACHATS	-3,092,713.832	-12,167,070.312	-7,493,851.634	-63,008,996.480
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-2,984,000.000	-11,755,800.000	-7,226,000.000	-61,110,900.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-8,169.995	-27,914.217	-15,704.649	-151,874.514
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-7.312	-203,433.973	-66.875	-804,993.843
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-100,536.525	-179,922.122	-252,080.110	-941,228.123
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-2,181,427.010	-3,759,702.182	3,006,257.616	6,378,384.985
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	17,236,495.388	18,814,770.560	15,808,512.944	12,436,385.575
AN4-B	FIN DE PERIODE	15,055,068.378	15,055,068.378	18,814,770.560	18,814,770.560
AN5	NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	167,083	180,708	153,262	119,354
AN5-B	FIN DE PERIODE	144,623	144,623	180,708	180,708
	VALEUR LIQUIDATIVE				
A-	DEBUT DE PERIODE	103.161	104.116	103.146	104.197
B-	FIN DE PERIODE	104.098	104.098	104.116	104.116
AN6	TAUX DE RENDEMENT	3.60%	3.71%	3.73%	3.61%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE DU 01.01.2011 AU 31.12.2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-12-2011 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2011 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2011	% de l'Actif net
<i>Emprunts de sociétés</i>	20.500	1.350.000,000	1.368.086,800	9,087
CHO 2009	3.000	300.000,000	301.456,800	2.002
HL 2009/1	10.000	600.000,000	610.920,000	4.058
HL 2009/2 TF	5.000	300.000,000	303.536,000	2.016
STM 2007	2.500	150.000,000	152.174,000	1.011
<i>Emprunts d'Etat</i>	9.808	10.302.322,953	10.645.996,524	70,714
BTA 5.25-03/2016 (5 ANS)	704	696.784,000	720.762,435	4,788

BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	3.681	3.806.099,513	3.937.445,662	26,154
BTA 6,10-10/2013 (7 ANS)	86	84.703,840	85.646,683	0,569
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	2.071	2.232.557,000	2.285.869,646	15,183
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	467	483.753,500	507.111,177	3,368
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1.912	2.000.550,100	2.082.897,061	13,835
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	887	997.875,000	1.026.263,860	6,817
AUTRES VALEURS (Parts FCC)	400	38.369,600	38.519,480	0.256
FCC BIAT - CREDIMMO 2 P1	400	38.369,600	38.519,480	0.256

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **632.998,035 Dinars** au 31.12.2011, contre **665.068,066 Dinars** au 31.12.2010 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2011	Montant au 31.12.2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées	73.457,600	88.002,007
Revenus des Emprunts d'Etat	547.982,565	518.862,812
Revenus des autres valeurs	11.557,870	58.203,247
TOTAL	632.998,035	665.068,066

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011, à **3.015.072,964 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

AC2-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2011	% de l'Actif Net
Bons du Trésor Court Terme à	3.073	2.945.963,919	3.015.072,964	20.028%
BTC 52S-02/10/2012	371	357.021,790	359.297,659	2,387
BTC 52S-23/10/2012	60	58.053,748	58.063,861	0,386
BTC 52S-27/03/2012	2463	2.359.535,019	2.421.362,458	16,083
BTC 52S-27/11/2012	4	3.838,498	3.852,818	0,026
BTC 52S-28/02/2012	175	167.514,864	172.496,168	1,146

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2011, à **111.309,438 Dinars**, contre **130.970,955 Dinars** au 31.12.2010 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2011	Montant au 31.12.2010
Revenus des Bons du Trésor à CT	111.309,438	130.970,955
TOTAL	111.309,438	130.970,955

AC3- Notes sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2011, à **5.663,826 Dinars** et représentant la Retenue à la Source sur les achats des Bons du Trésor Assimilables.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2011, à **99.205,180 Dinars**, contre **104.393,606 Dinars** au 31.12.2010 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011, à **18.479,651 Dinars** contre **20.292,243 Dinars** au 31.12.2010. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2011	Montant au 31.12.2010
PA1	Opérateurs créditeurs	7.417,876	9.551,152
PA2	Autres créditeurs divers	11.061,775	10.741,091
	TOTAL	18.479,651	20.292,243

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2011 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2011 (en nominal)

- Montant : 18.070.800,000 Dinars
- Nombre de titres : 180.708
- Nombre d'actionnaires : 26

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 8.147.300,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 81.473

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 11.755.800,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 117.558

Capital au 31.12.2011 : 14.499.467,885 Dinars

- Montant en nominal : 14.462.300,000 Dinars
- Sommes non distribuables : 37.167,885 Dinars
- Nombres de titres : 144.623
- Nombre d'actionnaires : 27

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 31.12.2011 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 614.996,037 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période : -59.431,003 Dinars
- Report à Nouveau : 35,459 Dinars

SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE : 555.600,493 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

Données par action	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
• Revenus des placements	5,147	4,405
• Charges de gestion	(0,686)	(0,578)
• Revenu net des placements	4,461	3,827
• Autres charges d'exploitation	(0,209)	(0,176)
• Résultat d'exploitation	4,252	3,651
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,411)	0,230
• Report à nouveau	0,000	0,001
 SOMMES DISTRIBUTABLES	 3,841	 3,882
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,411	(0,230)
• Report à nouveau	0,000	(0,001)
• Variation des plus ou moins potentielles	(0,019)	0,015
• Plus ou moins values réalisées	0,042	(0,170)
 RESULTAT NET DE LA PERIODE	 4,275	 3,496

<u>4-2 Ratios de gestion des placements :</u>	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
• Charges de gestion / actif net moyen :	0,605%	0,602%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,184%	0,184%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	3,388%	4,049%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1er décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,5 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT recevra une rémunération annuelle de 0,1% de l'actif net avec un minimum de 5.000 dinars TTC par an et un maximum de 20.000 dinars TTC par an. Cette rémunération est calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

SICAV OPPORTUNITY

SITUATION TRIMESTRIELLE AU 31 Décembre 2011

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS **ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV Opportunity arrêtés au 31 Décembre 2011 faisant apparaître un total bilan de 1 244 521,835 DT et un actif net de 1 236 993,394 DT.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV Opportunity telle que arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, il est à signaler que la société SICAV OPPORTUNITY a employé, au 31 Décembre 2011, 10.426% de son actif en obligations émises par l'ATB. Ce pourcentage est supérieur au taux de détention maximum de 10% prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 30 Janvier 2012

Commissaire aux comptes

Leila Bchir

SICAV OPPORTUNITY

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	971,483.562	894,992.156
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		471,224.638	630,243.639
AC1-B	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		129,751.200	181,433.600
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		357,188.523	29,544.029
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPC)		13,319.201	53,770.888
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	271,290.611	225,126.132
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		259,194.012	224,421.449
AC2-B	DISPONIBILITES		12,096.599	704.683
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	1,747.662	12,088.156
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		1,747.662	12,088.156
TOTAL ACTIF			1,244,521.835	1,132,206.444
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1,049.849	974.167
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	6,478.592	5,666.456
TOTAL PASSIF			7,528.441	6,640.623
ACTIF NET			1,236,993.394	1,125,565.821
CP1	CAPITAL	CP1	1,219,424.340	1,110,583.471
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	17,569.054	14,982.350
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		8.095	4.197
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		16,236.106	23,629.085
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		1,324.853	-8,650.932
ACTIF NET			1,236,993.394	1,125,565.821
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1,244,521.835	1,132,206.444

SICAV OPPORTUNITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	Période du	Période du	Période du	Période du
		01/10/2011	01/01/2011	01/10/2010	01/01/2010
		au	au	au	au
		31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2010
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	4,581.606	29,657.613	3,312.318	38,220.587
PR1-A DIVIDENDES		0.000	13,987.550	0.000	16,520.695
PR1-B REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		1,904.033	8,830.433	2,310.400	8,867.200
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		2,552.792	5,536.817	383.548	9,854.628
PR1-D REVENUS DES AUTRES VALEURS		124.781	1,302.813	618.370	2,978.064
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2,275.742	8,666.812	1,121.847	10,882.592
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		2,275.742	8,666.812	1,121.847	10,882.592
REVENUS DES PLACEMENTS		6,857.348	38,324.425	4,434.165	49,103.179
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-3,103.807	-11,139.733	-3,120.235	-15,399.945
REVENU NET DES PLACEMENTS		3,753.541	27,184.692	1,313.930	33,703.234
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-2,891.432	-10,948.586	-2,985.567	-10,074.149
RESULTAT D'EXPLOITATION		862.109	16,236.106	-1,671.637	23,629.085
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	1,385.991	1,332.948	-12,560.330	-8,646.735
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		1,385.313	1,324.853	-12,557.176	-8,650.932
PR4-B REPORT À NOUVEAU		0.678	8.095	-3.154	4.197
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2,248.100	17,569.054	-14,231.967	14,982.350
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-1,385.313	-1,324.853	12,557.176	8,650.932
PR4-B REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		-0.678	-8.095	3.154	-4.197
PR4-C VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-42,198.264	-91,151.825	-180,297.247	64,105.864
PR4-D VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		42,456.965	73,972.015	65,831.821	62,893.401
PR4-E FRAIS DE NEGOCIATION		-137.831	-219.829	-313.422	-415.247
RESULTAT NET DE LA PERIODE		982.979	-1,163.533	-116,450.485	150,213.103

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2011 AU 31-12-2011

DESIGNATION	Note	Période du	Période du	Période du	Période du
		01/10/2011	01/01/2011	01/10/2010	01/01/2010
		au	au	au	au
		31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2010
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	AN1	982.979	-1,163.533	-116,450.485	150,213.103
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION		862.109	16,236.106	-1,671.637	23,629.085
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES		-42,198.264	-91,151.825	-180,297.247	64,105.864
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES		42,456.965	73,972.015	65,831.821	62,893.401
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-137.831	-219.829	-313.422	-415.247
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2	0.000	-15,212.679	0.000	-32,889.384
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	102,169.738	127,803.785	-915,202.229	-778,378.308
SOUSCRIPTIONS		149,893.590	222,986.053	41,079.888	2,831,607.193
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)		130,900.000	195,600.000	34,100.000	2,353,200.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (S)		16,950.815	24,674.768	6,404.028	440,820.222
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)		0.990	267.189	0.144	10,780.384
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (S)		2,041.785	2,444.096	575.716	26,806.587
RACHATS		-47,723.852	-95,182.268	-956,282.117	-3,609,985.501
AN3-F CAPITAL (RACHATS)		-41,300.000	-83,500.000	-753,900.000	-2,965,400.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (R)		-5,767.068	-10,534.260	-189,245.927	-586,433.637
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (R)		-0.312	-28.765	-3.298	-22,694.345
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (R)		-656.472	-1,119.243	-13,132.892	-35,457.519
VARIATION DE L'ACTIF NET		103,152.717	111,427.573	-1,031,652.714	-661,054.589
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE		1,133,840.677	1,125,565.821	2,157,218.535	1,786,620.410
AN4-B FIN DE PERIODE		1,236,993.394	1,236,993.394	1,125,565.821	1,125,565.821
AN5 NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE		9,806	9,581	16,779	15,703
AN5-B FIN DE PERIODE		10,702	10,702	9,581	9,581
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE		115.627	117.478	128.566	113.775
B- FIN DE PERIODE		115.585	115.585	117.478	117.478
AN6 TAUX DE RENDEMENT		-0.14%	-0.28%	-34.22%	5.76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE DU 01.01.2011 AU 31.12.2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-12-2011 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admis à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2011 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1 Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COÛT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.12.2011	% de L'ACTIF NET
Actions et valeurs assimilées	56.914	318.125,994	471.224,638	38,09
ADWYA	1.500	8.493,600	10.563,000	0,85
ASSAD	500	4.300,130	5.299,000	0,43
ASSURANCES SALIM	1.000	15.000,000	29.996,000	2,42
ATL	1.000	5.700,000	5.486,000	0,44
ATTIJARI BANK	1.000	17.207,838	18.702,000	1,51
BNA	500	4.497,000	6.009,000	0,49
BT	1.000	11.905,000	10.707,000	0,87
BTE (ADP)	2.100	40.320,000	62.640,900	5,06
CARTHAGE CEMENT	25.481	48.020,470	103.274,493	8,35
CIL	3.750	13.316,280	67.758,750	5,48
CIMENTS DE BIZERTE	5.200	57.475,977	41.184,000	3,33
EL WIFACK	150	1.125,000	3.017,250	0,24
ENNAKL	4.300	47.297,936	41.228,400	3,33

PGH	540	3.492,500	4.413,420	0,36
SITS	3.500	7.926,667	12.656,000	1,02
STB	200	1.800,000	2.000,600	0,16
TELNET HOLDING	570	3.306,000	4.996,620	0,40
TL	123	2.646,420	3.546,705	0,29
TPR	2.500	8.102,510	14.877,500	1,20
TUNIS RE	2.000	16.192,666	22.868,000	1,85
Emprunts de Sociétés	1.500	126 000, 000	129.751,200	10,49
ATB 2007/1 (25 ANS)	1.500	126.000,000	129.751,200	10.49
Emprunts d'Etat	344	345.447,800	357.188,523	28,88
BTA 5.25-03/2016	242	239.764,000	248.006,590	20,05
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	89	91.299,500	94.475,214	7,64
BTA 6,10-10/2013 (7 ANS)	2	2.132,000	2.153,926	0,17
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	10	11.206,000	11.463,424	0,93
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1	1.046,300	1.089,369	0,09
Autres valeurs (OPC)	250	13.267,375	13.319,201	1,08
Parts de FCC	250	13.267,375	13.319,201	1,08
FCC-BIAT I P1 15/11/2010	125	1.276,875	1.281,863	0,10
FCC-BIAT II P1 15/11/2010	125	11.990,500	12.037,338	0,97

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **29.657,613 Dinars** au 31.12.2011, contre **38.220,587 Dinars** au 31.12.2010 et se détaillant comme suit :

REVENUS	MONTANT au 31.12.2011	MONTANT au 31.12.2010
Dividendes	13.987,550	16.520,695
Revenus des obligations	8.830,433	8.867,200
Revenus des emprunts d'Etat	5.536,817	9.854,628
Revenus des autres valeurs	1.302,813	2.978,064
TOTAL	29.657,613	38.220,587

AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2.A Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011 à **259.194,012 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à CT et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.11	% Actif net
Bons du Trésor à Court Terme	264	253.297,135	259.194,012	20,95
BTC 52S-02/10/2012	3	2.881,983	2.904,375	0,23
BTC 52S-23/10/2012	4	3.868,356	3.870,547	0,31
BTC 52S-27/03/2012	234	224.380,305	230.085,627	18,60
BTC 52S-27/11/2012	16	15.409,734	15.422,419	1,25
BTC 52S-28/02/2012	7	6.756,757	6.911,044	0,56

AC2.B Note sur les disponibilités

Les disponibilités s'élèvent au 31.12.2011 à **12.096,599 Dinars**, représentant le solde du compte banque et le montant des sommes à l'encaissement relatif aux opérations de vente de titres en bourse en cours de dénouement.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2011, à **8.666,812 Dinars**, contre **10.882,592 Dinars** au 31.12.2010 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.12.2011	Montant au 31.12.2010
Revenus des Bons du Trésor	8.666,812	10.882,592
Total	8.666,812	10.882,592

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2011 à **1.747,662 Dinars**, représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2011, à **11.139,733 Dinars**, contre **15.399,945 Dinars** au 31.12.2010 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

Note sur le Passif :

Le total des passifs s'élève au 31.12.2011, à **7.528,441 Dinars**, contre **6.640,623 Dinars** au 31.12.2010. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2011	Montant au 31.12.2010
PA1	Opérateurs créditeurs	1.049,849	974,167
PA2	Autres créditeurs divers	6.478,592	5.666,456
TOTAL		7.528,441	6.640,623

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2011 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2011 (en nominal)

- Montant : 958.100,000 dinars
- Nombre de titres : 9.581
- Nombre d'actionnaires : 17

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 195.600,000 dinars
- Nombre de titres émis : 1.956

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 83.500,000 dinars
- Nombre de titres rachetés : 835

Capital au 31.12.2011

: 1.219.424,340 dinars

- Montant en nominal : 1.070.200,000 dinars
- Sommes non distribuables : 149.224,340 dinars
- Nombres de titres : 10.702
- Nombre d'actionnaires : 17

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY.

Le solde de ce poste au 31.12.2011 se détaille ainsi :

- **Résultat distribuable de la période** : 16.236,106 dinars
- Régularisation du résultat de la période : 1.324,853 dinars
- Report à Nouveau : 8,095 dinars

SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE : 17.569,054 dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :**4-1 Données par action :**

Données par action	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
• Revenus des placements	3,581	5,125
• Charges de gestion	(1,041)	(1,607)
• Revenu net des placements	2,540	3,518
• Autres charges d'exploitation	(1,023)	(1,052)
• Résultat d'exploitation	1,517	2,466
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,123	(0,903)
SOMMES DISTRIBUTABLES	1,640	1,563
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,123)	0,903
• Variation des plus ou moins potentielles	(8,517)	6,691
• Plus ou moins values réalisées	6,912	6,564
• Frais de négociation	(0,021)	(0,043)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(0,109)	15,678

4-2 Ratios de gestion des placements

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
• Charges de gestion / actif net moyen :	0,992%	1,002%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,975%	0,656%
• Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	1,447%	0,975%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,7 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY.

Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

**POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 20 Novembre 2008 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 39.848.321 dinars et un résultat net de la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011 de 313.126 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2011 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

Nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions de billets de trésorerie et de certificats de dépôt. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

**Le commissaire aux comptes :
Samir Labidi**

BILAN**Au 31 décembre 2011**

(Unité : 1000 TND)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	31 528,896	20 075,393
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 952,430	1 352,125
b - Obligations et Valeurs assimilées		29 576,466	18 723,268
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		8 319,425	8 237,835
a - Placement monétaires	3-3	7 422,881	5 490,655
b - Disponibilités	3-11	896,544	2 747,180
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		39 848,321	28 313,228
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-7	84,527	60,810
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	-3,807	3,122
TOTAL PASSIF		80,719	63,931
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 - Capital	3-5	38 475,330	26 608,112
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	1 292,272	1 641,184
a - Sommes distrib. des exercices antérieurs		0,327	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 291,945	1 641,184
ACTIF NET		39 767,602	28 249,297
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		39 848,321	28 313,228

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01^{er} octobre au 31 décembre 2011

(Unité: 1000 TND)

		Période du 01/10/2011 Au 31/12/2011	Période du 01/01/2011 Au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 Au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 Au 31/12/2010	Période du 06/07/2009 Au 31/12/2010
	Notes					
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	244,588	951,776	173,216	578,492	597,616
a - Dividendes		-	117,487	-	77,382	90,051
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		244,588	834,289	173,216	501,110	507,565
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	132,132	596,090	104,426	292,450	334,264
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		376,720	1 547,866	277,643	870,942	931,881
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	84,527	315,579	60,810	178,372	189,689
REVENU NET DES PLACEMENTS		292,194	1 232,287	216,833	692,570	742,191
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	0,548	0,643
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	12,598	46,531	8,485	25,975	30,279
RESULTAT D'EXPLOITATION		279,596	1 185,755	208,348	667,143	712,555
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		40,426	106,189	-83,396	805,485	928,629
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		320,022	1 291,945	124,952	1 472,628	1 641,184
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-40,426	-106,189	83,396	-805,485	-928,629
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-0,467	1,951	6,705	-1,116	3,032
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		33,998	-13,923	10,926	-0,211	0,540
* Frais de négociation		-	-	-	-0,987	-0,987
RESULTAT NET DE LA PERIODE		313,126	1 173,783	225,979	664,830	715,141

NB : Le premier exercice clôturé (présenté en comparatif) couvre la période allant du 06/07/2009 au 31/12/2010 en application de l'article 50 du code des OPC (une période différente de 12 mois sans excéder 18 mois pour le premier exercice).

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01^{er} octobre au 31 décembre 2011

(Unité : 1000 TND)

	<i>Période du</i> 01/10/2011 <i>Au</i> 31/12/2011	<i>Période du</i> 01/01/2011 <i>Au</i> 31/12/2011	<i>Période du</i> 01/10/2010 <i>Au</i> 31/12/2010	<i>Période du</i> 01/01/2010 <i>Au</i> 31/12/2010	<i>Période du</i> 06/07/2009 <i>Au</i> 31/12/2010
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	279,596	1 185,755	208,348	667,143	712,555
titres b - Variation des +/- valeurs potentielles sur	-0,467	1,951	6,705	-1,116	3,032
titres c - +/- valeurs réalisées sur cession de	33,998	-13,923	10,926	-0,211	0,540
d - Frais de négociation de titres	-	-	-	-0,987	-0,987
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>		2 093,703	-	-	-
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a – Souscriptions	5 856,278	38 250,877	14 278,510	45 933,939	51 313,799
* Capital	5 690,500	36 864,100	13 489,400	43 912,000	49 165,900
distrib. * Régularisation des sommes non	-6,029	-44,401	-2,837	2,311	-8,551
* Régularisations des sommes distrib.	171,808	1 431,179	791,948	2 019,628	2 156,449
* Droits d'entré					
b – Rachats	4 341,245	25 812,653	15 880,606	24 256,525	24 780,243
* Capital	4 213,500	24 972,800	15 008,700	23 046,800	23 557,800
distrib. * Régularisation des sommes non	-3,623	-32,292	-3,438	-4,419	-5,378
* Régularisation des sommes distrib.	131,368	872,144	875,343	1 214,143	1 227,821
* Droits de sortie					
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 828,160	11 518,305	-1 376,116	22 342,244	27 248,697
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	37 939,442	28 249,297	29 625,413	5 907,053	1 000,600
b - En fin de période	39 767,602	39 767,602	28 249,297	28 249,297	28 249,297
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>					
a - En début de période (mille parts)	370,230	266,087	281,280	57,435	10,006
b - En fin de période (mille parts)	385,000	385,000	266,087	266,087	266,087
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE					
(EN DINAR)	103,292	103,292	106,166	106,166	106,166
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE					
(EN DINAR)	102,475	106,166	105,324	102,848	100
TAUX DE RENDEMENT	0,80%	3,10%	0,8%	3,23%	6,17%

NB : Le taux de rendement correspond à l'évolution de la valeur liquidative entre le début et la fin de la période tout en considérant l'effet de toute distribution de dividendes intervenue durant la période en question.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/12/2011

(Unité 1000 Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titres

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2011 à 31.528.896 Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31-12-2011	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14.200	14.200.000	14.592.516	36,62%	36,69%	ETAT
BTA 5,50% Octobre 2018	5.000	5.000.000	4 885.509	12,26%	12,29%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9 707.007	24,36%	24,41%	ETAT
Titres émis par des sociétés	159.000	14.766.600	14 983.950	37,60%	37,68%	
AMEN BANK 2011/1	20.000	2.000.000	2.025.867	5,08%	5,09%	A.Bank
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	433.300	438.114	1,10%	1,10%	A.Bank
ATL 2010-1	5.000	400.000	406.656	1,02%	1,02%	BBB
Attijari Bank 2010	13.000	1.300.000	1.348.181	3,38%	3,39%	Attijari Bank
BH 2009	5.000	500.000	500.058	1,25%	1,26%	BH
CHO 2009	2.000	200.000	200.023	0,50%	0,50%	BIAT
CIL 2010/2	20.000	1.600.000	1.611.091	4,04%	4,05%	BBB
Meublatex Industries 2010 (A)	4.000	400.000	411.803	1,03%	1,04%	AB
STB 2010-1 (B)	10.000	933.300	964.006	2,42%	2,42%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	1.200.000	1.237.370	3,11%	3,11%	BBB+

TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	800.000	804.230	2,02%	2,02%	BBB+
UIB 2011-1	20.000	2.000.000	2.035.349	5,11%	5,12%	UIB
STB 2011	30.000	3.000.000	3.001.203	7,53%	7,55%	STB
OPCVM	19.068	1.947.447	1.952.430	4,90%	4,91%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	19.068	1.947.447	1.952.430	4,90%	4,91%	-
Total du portefeuille-titres		30.914.047	31.528.896	79,12%	79,28%	

La valeur des BTA au 31/12/2011 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 15.418 Dinars.

Les entrées du portefeuille titres enregistrés pendant la période allant du **01-10-2011** au **31-12-2011**, concernent des souscriptions aux emprunts obligataires pour un montant total de 3.000.000 Dinars ainsi que l'acquisition des lignes BTA pour un montant total de 5.000.000 Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-10-2011** au **31-12-2011**, concernent les remboursements des obligations de société échus et qui s'élèvent à un total de 600.000 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **244.588 DT** pour la période allant du **01-10-2011** au **31-12-2011**, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 1/10/2011 au 31/12/2011	Du 1/1/2011 au 31/12/2011	Du 1/10/2010 au 31/12/2010	Du 1/1/2010 au 31/12/2010	Du 6/7/2009 au 31/12/2010
Revenus des BTA	112.881	415.649	102.031	332.145	338.437
Revenues des OPCVM	-	117.487	-	77.382	90.051
Revenus des obligations	131.707	418.640	71.185	168.965	169.128
Total	244.588	951.776	173.216	578.492	597.616

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2011** à **7.422.881 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31-12-2011	% actif net	Emetteur	Garantie
Billet de trésorerie ML	1.433.895	1.482.432	3,73%	Modern Leasing	A-
Billet de trésorerie ML	955.091	978.404	2,46%	Modern Leasing	A-
Billet de trésorerie ML	1.434.269	1.435.167	3,61%	Modern Leasing	A-
Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	522.028	1,31%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH El Kantaoui	2.000.000	2.005.200	5,04%	SH El Kantaoui	BH
Certificat de dépôt diplomat	999.298	999.649	2,51%	BH	BH
Total	7.322.553	7.422.881	18,67%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-10-2011** au **31-12-2011** un montant de **132.132** DT et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 1/10/2011 au 31/12/2011	Du 1/1/2011 au 31/12/2011	Du 1/10/2010 au 31/12/2010	Du 1/1/2010 au 31/12/2010	Du 6/7/2009 au 31/12/2010
Intérêts des placements à termes	69.710	352.368	45.219	93.427	108.014
Intérêts des billets de trésoreries	62.071	240.698	59.159	198.567	225.794
Intérêts des certificats de dépôts	351	3.024	48	456	456
Total	132.132	596.090	104.426	292.450	334.264

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2011** au **31-12-2011** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2010** au **31-12-2010** se détaillent ainsi :

Libellé	2011	2010
Capital initial au 1^{er} Janvier		
Montant	26.608.112	5.738.496
Nombre de titres	266.087	57.435
Nombre d'actionnaires	1.210	367
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	36.864.100	43.912.000
Régul. Des sommes non distribuables	-44.401	2.311
Nombre de titres émis	368.641	439.120
Rachats effectués		
Montant (nominal)	24.972.800	23.046.800
Régul. Des sommes non distribuables	-32.291	-4.419
Nombre de titres rachetés	249.728	230.468
Autres effets sur le capital		
Moins values potentielles sur titres	1.951	-1.116
Moins values réalisés sur cession de titres	-13.923	-211
Frais de négociation	-	-987
Capital au 31 décembre		
Montant	38.475.330	26.608.112
Nombre de titres	385.000	266.087
Nombre d'actionnaires	899	1.210

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste se détaille au **31-12-2011** comme suit :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Somme distribuable exercice antérieur (Report à nouveau)	226	101	327
Somme distribuable exercice en cour	1.185.755	106.189	1.291.945
Total	1.185.981	106.290	1.292.272

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2011** à **84.527 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31-12-2011	31-12-2010
Rémunération du gestionnaire à payer	14.917	10.731
Rémunération du distributeur à payer	69.610	50.079
Total	84.527	60.810

3-8 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2011** à un solde débiteur de **3.807 DT** et détaille comme suit :

Désignation	31-12-2011	31-12-2010
Etat retenues à la source	-9 493	-1.436
Honoraires du commissaire aux comptes	2.000	2.000
Redevances CMF à régler	3.398	2.329
Autres charges AGO amortis	-	-
TCL à payer	288	229
Total	-3.807	3.122

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-10-2011** au **31-12-2011** à **84.527 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/10/2011 au 31/12/2011	Du 1/1/2011 au 31/12/2011	du 01/10/2010 au 31/12/2010	du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 6/7/2009 au 31/12/2010
Rémunération du gestionnaire	14.917	55.690	10.731	31.472	33.469
Rémunération du distributeur	69.610	259.889	50.079	146.900	156.220
Total	84.527	315.579	60.810	178.372	189.689

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-10-2011** au **31-12-2011** à **12.598 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/10/2011 au 31/12/2011	Du 1/1/2011 au 31/12/2011	du 01/10/2010 au 31/12/2010	du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 6/7/2009 au 31/12/2010
Redevances CMF	9.944	37.127	7.154	20.986	22.317
Honoraires du commissaire aux comptes	504	2.000	504	2.000	4.000
Charges de pré-exploitation	-	-	-	-	553
Impôt et taxes et versements assimilés	-	-	-	-	219
Autres charges AGO amortis	1.273	3.371	-	-	-
T.C.L	877	3.833	726	2.226	2.324
Autres charges	-	200	101	763	866
Total	12.598	46.531	8.485	25.975	30.279

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2011** à **896.544 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts à vue	896.544	2.290
Placements à terme	-	2.744.890
Total	896.544	2.747.180

**STRATEGIE ACTIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011 faisant ressortir un total de 16 084 866 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 793 490 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 16 017 572 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, l'actif est employé à la date du 31 décembre 2011 à raison de 78,34% dans des valeurs mobilières. Toutefois, il y'a lieu de signaler que ce taux a dépassé au cours du quatrième trimestre 2011 le taux maximum de 80% tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

**Le commissaire aux comptes :
Mourad FRADI**

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
<i>Portefeuille-titres</i>			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 666 095	12 369 825
Obligations et valeurs assimilées		589 512	401 537
Titres OPCVM		346 611	1 043 476
	3.1	12 602 218	13 814 838
<i>Placements monétaires et disponibilités</i>			
Placements monétaires	3.2	1 895 094	5 556 313
Disponibilités	3.3	1 587 554	4 756 381
		3 482 648	10 312 694
<i>Créances d'exploitations</i>			
<i>Autres actifs</i>			
TOTAL ACTIF		16 084 866	24 127 532
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.4	58 972	375 300
Autres créditeurs divers	3.5	8 322	14 854
TOTAL PASSIF		67 294	390 154
ACTIF NET			
Capital	3.6	15 978 886	23 874 066
Sommes distribuables		38 686	<136 688>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		<88 633>	
Sommes distribuables de l'exercice		127 319	<136 688>
ACTIF NET		16 017 572	23 737 378
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 084 866	24 127 532

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2011 au 31/12/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Du 01/10/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres		7 458	270 489	4 855	411 061
Dividendes	4.1	1 022	250 022		381 531
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	6 436	20 467	4 855	29 530
Revenus des autres valeurs					
Revenus des placements monétaires	4.3	16 719	116 599	61 826	129 552
<i>Total des revenus des placements</i>		24 177	387 088	66 681	540 613
Charges de gestion des placements	4.4	<58 972>	<217 169>	155 505	<609 075>
Revenu net des placements		<34 795>	169 919	222 186	<68 462>
Autres produits					
Autres charges	4.5	<9 269>	<42 274>	<26 988>	<65 464>
Résultat d'exploitation		<44 064>	127 645	195 198	<133 926>
Régularisation du résultat d'exploitation		<3 060>	<326>	35 619	<2 762>
Sommes distribuables de la période		<47 124>	127 319	230 817	<136 688>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 060	326	<35 619>	2 762
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		506 941	11 183	<4 593 669>	<800 298>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		339 018	153 861	2 364 537	4 384 752
Frais de négociation		<8 405>	<29 919>	<14 302>	<40 470>
Résultat net de la période		793 490	262 770	<2 048 236>	3 410 058

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Du 01/10/2011 au 31/12/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Du 01/10/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	793 490	262 770	<2 048 236>	3 410 058
Résultat d'exploitation	<44 064>	127 645	195 198	<133 926>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	506 941	11 183	<4 593 669>	<800 298>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	339 018	153 861	2 364 537	4 384 752
Frais de négociation	<8 405>	<29 919>	<14 302>	<40 470>
Distributions de dividendes				<1 949>
Transactions sur le capital	<362 675>	<7 982 576>	<1 495 779>	5 801 995
Souscriptions	157 084	3 244 014	8 599 932	19 181 267
Capital	150 582	3 488 479	6 887 731	16 175 961
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	5 867	<229 456>	1 795 889	3 148 716
Régularisation des sommes distribuables	635	<15 009>	<83 688>	<143 410>
Rachats	<519 759>	<11 226 590>	<10 095 711>	<13 379 272>
Capital	<508 784>	<11 882 274>	<8 140 905>	<10 923 216>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<13 968>	507 834	<2 167 594>	<2 703 831>
Régularisation des sommes distribuables	<1 645>	62 738	119 307	141 178
Droit de sortie	4 638	85 112	93 481	106 597
Variation de l'actif net	430 815	<7 719 806>	<3 544 015>	9 210 104
Actif net				
En début de période	15 586 757	23 737 378	27 281 393	14 527 274
En fin de période	16 017 572	16 017 572	23 737 378	23 737 378
Nombre d'actions				
En début de période	6 942	10 464	11 127	7 685
En fin de période	6 785	6 785	10 464	10 464
Valeur liquidative	2 360,733	2 360,733	2 268,480	2 268,480

Notes aux états financiers trimestriels

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2011 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	44 3350	318 975	305 271	1,90%
AMEN BANK	7 820	485 662	510 810	3,18%
ASSAD	52 700	508 441	558 515	3,47%
ASSAD DA 2011	22	10	9	0,00%
ASTREE	1 225	29 188	88 200	0,55%
ATL	81 600	417 014	447 658	2,78%
ATTIJARI BANK	8 197	141 641	153 300	0,95%
ATTIJARI LEASING	13 200	423 362	541 200	3,36%
BIAT	5 890	331 525	438 475	2,73%
BNA	13 350	162 301	160 440	1,00%
BT	40 447	437 081	433 066	2,69%
CARTHAGE CEMENT	122 000	384 068	494 466	3,07%
CIL	14 000	240 546	252 966	1,57%
ELECTROSTAR	41 417	372 200	157 799	0,98%
ENNAKL AUTOMOBILES	27 000	265 090	258 876	1,61%
ESSOUKNA	54 900	322 508	446 831	2,78%
G.I.F	84 500	650 799	485 791	3,02%
I.C.F	330	18 206	18 246	0,11%
LES CIMENTS DE BIZERTE	22 171	213 949	175 594	1,09%
MAGASIN GENERAL	790	76 677	107 014	0,67%
POULINA G H POULINA G H DA 2011	48 397 25	368 314 16	395 549 16	2,46% 0,00%
S.N.M.V.T	2 287	64 925	64 758	0,40%
SERVICOM	19 410	142 302	213 490	1,33%
SIMPAR	21 650	838 437	1 249 010	7,77%
SITS	74 796	265 552	270 462	1,68%
SOMOCER SOMOCER DA 2011	41 415 53 000	86 453 11 064	149 964 18 550	0,93% 0,12%
SOPAT	6 000	16 699	25 152	0,16%
SOTETEL	30 048	257 047	180 438	1,12%
SOTRAPIL	11 440	131 954	156 991	0,98%
SOTUVER	35 810	265 075	340 589	2,12%
STAR	1 930	259 010	284 636	1,77%
STB	16 800	195 444	168 050	1,04%
TELNET HOLDING	42 600	324 958	373 431	2,32%
TPR	55 000	292 285	327 305	2,03%

TPR DA 2011	37	31	26	0,00%
TUNINVEST- SICAR	22 780	184 278	226 570	1,41%
TUNIS RE	36 000	417 986	411 625	2,56%
TUNISAIR	12 884	30 221	21 749	0,14%
TUNISIE LEASING	7 320	205 981	211 072	1,31%
UBCI	8 650	308 398	379 406	2,36%
UIB	8 600	152 331	162 729	1,01%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		10 618 004	11 666 095	72,53%

B- Titres OPCVM

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
FCP SMART EQUITY	155	186 934	232 384	1,44%
MAXULA INVEST SICAV	800	82 780	83 002	0,52%
FCP SAFA	300	30 553	31 225	0,19%
Total OPCVM		300 267	346 611	2,15%

C- Obligations et valeurs assimilés**1-Obligations de sociétés**

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	200 921	1,25%
TL 2011/2 F	2 000	200 000	201 665	1,25%
STB 2008/2	2 000	179 288	186 926	1,16%
Total Obligations de sociétés		579 288	589 512	3,66%
Total		11 497 559	12 602 218	78,34%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Billets de trésorerie</u>				
TUNISIE FACTORING au 02/02/2012	1 000 000	995 404	997 059	6,20%
TUNISIE FACTORING au 15/02/2012	400 000	398 162	398 345	2,48%
Total billets de trésorerie	1 400 000	1 393 566	1 395 404	8,68%

	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
<u>Certificats de dépôt</u>				
AMEN BANK au 10/01/2012	500 000	499 312	499 690	3,11%
Total certificats de dépôt	500 000	499 312	499 690	3,11%
Total	1 900 000	1 892 878	1 895 094	11,79%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	1 256 906	4 068 262
Ventes de titres à encaisser	353 553	632 114
Intérêt courus sur dépôt à vue Amen Bank Pasteur	8 623	23 002
Achats de titres à régler	3 067	81 719
Retenue à la source/dépôt à vue	<9 337 >	<44 919 >
Liquidation émissions/rachats	<1 725 >	<4 600
Coupons à recevoir	<23 533 >	803
	-	-
	<u>1 587 554</u>	<u>4 756 381</u>

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	56 560	85 418
Rémunération du dépositaire à payer	2 412	3 866
Commission de performance à payer	-	286 016
	<u>58 972</u>	<u>375 300</u>

3.5 Autres créditeurs divers:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Retenue à la source à payer	2 636	4 496
Honoraires du commissaire aux comptes	2 340	3 631
TCL à payer	1 980	4 613
Redevance CMF	1 366	2 114
	<u>8 322</u>	<u>14 854</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

31/12/2011**Capital au 1^{er} janvier 2011**

En Nominal	23 874 066
Nombre de titres	10 464
Nombre d'actionnaires	226

Souscriptions réalisées (En Nominal)

Montant	3 488 479
Nombre de titres	1 669
Nombre d'actionnaires entrants	4

Rachats effectués (En Nominal)

Montant	11 882 274
Nombre de titres	5 348
Nombre d'actionnaires sortants	76

Autres mouvements

Frais de négociation	< 29 919 >
Différences d'estimation (+/-)	11 183
Plus ou moins-value réalisée	153 861
Droit de sortie	85 112
Régularisations	278 378

Capital au 31 décembre 2011

Montant	15 978 886
Nombre de titres	6 785
Nombre d'actionnaires	154

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 1 022 DT correspond aux dividendes perçus durant la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011.

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 6 436 DT correspond aux intérêts sur les obligations.

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2011 au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2011</u> <u>au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>Clos au</u> <u>31/12/2010</u>
Intérêts sur billet	9 218	49 344	31 063	54 998
Intérêts sur dépôt à vue	6 897	38 279	18 410	47 803
Intérêts sur certificat	378	25 792	12 003	24 892
Autres revenus	226	2 422	305	1 179
Intérêts sur BTC	-	762	45	680
	16 719	116 599	61 826	129 552

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2011 au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2011</u> <u>au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2010</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	56 560	207 978	85 418	309 691
Rémunération du dépositaire	2 412	9 191	3 866	13 368
Commission de performance	-	-	<244 789>	286 016
	58 972	217 169	<155 505>	609 075

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2011 au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2011</u> <u>au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2010</u>
TCL	4 227	17 312	17 834	32 531
Redevance CMF	4 090	15 585	6 561	22 666
Honoraires du commissaire aux comptes	870	9 060	2 538	10 017
Autres frais	82	317	55	250
	<u>9 269</u>	<u>42 274</u>	<u>26 988</u>	<u>65 464</u>